

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'enseignement supérieur,  
de la recherche et de l'innovation

---

## Arrêté du 30 décembre 2020

### portant nomination au Conseil national des universités pour les disciplines de santé

#### **La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,**

Vu le décret n° 87-31 du 20 janvier 1987 modifié relatif au Conseil national des universités pour les disciplines de santé ;

Vu l'arrêté du 15 juin 1992 modifié fixant la liste des corps de fonctionnaires assimilés aux professeurs des universités et aux maîtres de conférences, pour la désignation des membres du Conseil national des universités pour les disciplines médicales, odontologiques et pharmaceutiques ;

Vu l'arrêté du 29 juin 1992 modifié fixant la liste des sections, des sous-sections et des options ainsi que le nombre des membres de chaque section et sous-section des groupes du Conseil national des universités pour les disciplines de santé,

Vu l'arrêté du 16 décembre 2020 portant nomination au Conseil national des universités pour les disciplines de santé,

#### **Arrête**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

L'arrêté du 16 décembre 2020 visé ci-dessus est complété des membres suivants au titre de l'article 8 du décret n° 87-31 du 20 janvier 1987 :

#### **DISCIPLINES MEDICALES**

##### **DEUXIEME COLLEGE - Maîtres de conférences des universités et assimilés**

##### Sous-section 52-02 : *Chirurgie viscérale et digestive*

M. David BIRNBAUM, en remplacement de Mme Clarisse EVENO (siège d'élue non pourvu).

##### Sous-section 54-01 : *Pédiatrie*

M. Guillaume MORTAMET, en remplacement de M. Alexandre FABRE (siège d'élue non pourvu).

Fait le 30 décembre 2020

la ministre de l'enseignement supérieur, de la  
recherche et de l'innovation  
et par délégation,  
le chef du département des personnels  
enseignants-chercheurs des disciplines de

santé  
  
Pascal ROINEL